



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

programmes

Question écrite n° 77862

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le plan numérique pour l'école de la République concernant les territoires en difficulté. Le Président de la République considère que le numérique à l'école doit être une « ambition nationale » et un moyen de « lutter contre les inégalités ». Le plan numérique, qui sera mis en œuvre à la rentrée scolaire 2016/2017, doit permettre de mettre en place une pédagogie renouvelée afin de mieux préparer les futures générations à la société de demain. Or trop d'enfants ne disposent pas d'un accès satisfaisant à ces outils pourtant indispensables dans des territoires en difficulté. Il voudrait savoir comment le Gouvernement entend prendre en compte les spécificités de ces zones en difficulté dans le cadre de ce plan d'action.

### Données clés

**Auteur :** [M. René Rouquet](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77862

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 avril 2015](#), page 2787

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)